



Le CDI
École alsacienne

*Salente ou l'éducation du
duc de Bourgogne :
la cité idéale et sa
représentation dans le
Télémaque de Fénelon*

Pascal Tremblay

L'utopie s'installe en Europe avec Thomas More et son *Utopia*, à mi-chemin entre l'essai politico-philosophique et la relation de voyage. À la suite de More, plusieurs auteurs ont participé au développement du genre, que l'on pense à Tommaso Campanella ou encore à Louis-Sébastien Mercier. À la toute fin du XVII^e siècle, François de Salignac de la Mothe-Fénelon, archevêque de Cambrai, participa à ce développement dans le cadre de l'éducation du Dauphin. Il fut choisi comme précepteur par le duc de Beauvilliers, appuyé par Bossuet, pour éduquer et dompter, selon l'expression même de Fénelon, le duc de Bourgogne, héritier présomptif du trône de Louis XIV dont il est le petit-fils. Il fut aussi précepteur des deux frères du dauphin, soient les ducs d'Anjou et de Berry. Toutefois, seul le nom du premier fut retenu, puisque très tôt il démontra une forte intelligence et une plus grande importance politique. En écrivant *Les aventures de Télémaque* à des fins pédagogiques, c'est-à-dire pour inculquer à son élève colérique et impétueux les habiletés intellectuelles et les capacités de porter de bons jugements moraux qui le conduiraient à régner sur la France, Fénelon crée une représentation de ce que devraient être les systèmes politique et économique ainsi que les philosophies de la France comme cité idéale. À cette fin, son *Télémaque* illustre comment ces principes doivent être mis en place dans une société donnée. C'est précisément par cette visée que se développe ce que d'aucuns appellent l'utopie de Salente. Nous nous attarderons ici à cette représentation utopique, qui pour nous sera plutôt une représentation de la cité idéale, ce qui est tout à fait différent. Cette représentation se développe principalement aux dixième, onzième et quatorzième livres du *Télémaque*, mais nous verrons aussi qu'elle s'installe bien avant, tant dans le récit que dans l'œuvre même de Fénelon. L'étude que nous mènerons se fera en perspective des diverses limites de cette représentation. Pour ce faire, nous traiterons du *Télémaque* en gardant à l'esprit que l'œuvre s'inscrit dans le cadre de l'éducation du duc de Bourgogne. Nous verrons d'abord les filiations antiques du *Télémaque* et la façon dont elles s'imposent comme des limites au genre littéraire utilisé et à la représentation souhaitée. Nous nous attarderons ensuite à la manière dont s'inscrivent des limites contextuelles tant sociales que pédagogiques dans le processus d'écriture de l'ouvrage. Pour terminer, nous analyserons les limites de la représentation de la cité idéale selon les idées de Fénelon, lesquelles seront puisées dans un écrit antérieur au *Télémaque*, soit l'anonyme *Lettre à Louis XIV*, et dans un écrit qui lui est ultérieur, soit les brefs *Plans du gouvernement*.

Filiations et limites du genre littéraire

Au siècle classique, les Anciens, grecs et latins, ont connu un grand moment de gloire. Ils furent élevés comme modèles tant littéraires que politiques, ce qui leur a valu d'être maintes fois imités et cités en exemple. On pensera entre autres aux tragédies de Racine qui s'inspirent à plusieurs reprises des tragédies grecques antiques. C'est d'ailleurs à l'époque classique que la fameuse querelle à propos des Anciens et des Modernes a éclaté, principalement entre Boileau et Perrault. Sans cette valorisation des Anciens, Fénelon n'aurait sans doute pu écrire *Les aventures de Télémaque*, puisque ce récit est construit comme étant la suite logique du quatrième livre de *L'Odyssée* d'Homère. Télémaque est le fils d'Ulysse, héros mythique du poète grec, et Mentor est aussi un personnage de *L'Odyssée*. C'est d'ailleurs grâce au *Télémaque* que le mot fut popularisé dès le dix-huitième siècle au sens d'un maître à penser. Déjà, sans que la lecture du texte ne soit entamée, on discerne une filiation apparente au monde des civilisations antiques, ces cités dont on vante encore aujourd'hui la perfection. Dans la représentation de la cité idéale, les philosophes et écrivains ont tout à envier des Anciens. Montesquieu, par les propos d'Usbek dans les *Lettres persanes* expose cette grandeur des civilisations antiques, signe que la perfection n'est peut-être pas tant à venir qu'elle n'est passée. Ce n'est pas sans raison que Fénelon s'inscrit dans cette lignée. En plus de bénéficier de l'appui d'une longue tradition littéraire, laquelle il transmet aussi à son protégé, il entre de plain-pied dans les idéaux classiques, puisque les Anciens sont justement les modèles en toute matière. Il y a donc, dans le *Télémaque*, une filiation littéraire, mais aussi une filiation idéologique qui relit l'œuvre tant à l'idéal antique qu'aux nobles valeurs de son époque.

Cette filiation constitue toutefois une limite de la représentation de la cité idéale. En son rôle de modèle littéraire, Homère inscrit Fénelon à la limite des genres. D'abord, et la question fut soulevée à l'époque par Boileau, le *Télémaque* ne peut se présenter sous la forme d'une épopée comme son prédécesseur *L'Odyssée*, même si plusieurs l'ont perçu ainsi. Le livre relève plutôt du genre romanesque. D'un autre côté, inscrit dans ce romanesque littéraire, l'ouvrage de Fénelon a subi la critique d'être trop ancré dans l'imagination poétique et de ne point souscrire aux visées d'une simple éducation politique et morale chrétienne. Ces critiques ont eu pour effet de remettre en question la forme même du *Télémaque*, mais non son contenu. Or, Fénelon a écrit ce livre « to inculcate moral virtues in his royal pupil¹ » et non pas comme une simple œuvre littéraire à partir de laquelle la question du genre se serait posée. Raison, justice et humanité sont les visées du précepteur du Dauphin et, dans cette visée, le genre n'a qu'un bien maigre rôle à jouer. La seule filiation paternelle avec Homère, sans la question du genre, suffit pour Fénelon à « relier les temps héroïques du passé lointain au présent de la France absolutiste² ». Néanmoins, cette inscription à la limite des genres, car il faut se rappeler que le roman est au seuil non seulement du roman et de l'épopée, mais aussi du voyage imaginaire, de l'essai et du traité pédagogique, permet au *Télémaque* de se dissocier de tout art trop subi et d'apporter un contenu nouveau, parfois révolutionnaire, voire dérangeant, sans pour autant ébranler les règles des genres établis dans lesquels il aurait pu tout aussi bien s'inscrire.

Limites contextuelles sociales et pédagogiques

En ce qui concerne les segments dits utopiques de l'ouvrage, soient principalement les voyages à la Bétique et à Salente, même si on peut y ajouter le voyage en Crète, ils ont eux aussi leurs limites représentatives propres. Puisque l'utopie, dans ce cas-ci, se présente comme étant la représentation d'une philosophie politique d'un

temps donné, voire même la remise en question d'une société, il est tout à fait normal qu'elle mette en scène certains traits qui existent dans le réel, même si ceux-ci sont représentés à travers leur renversement. En fait, l'utopie est à la fois représentation de la perfection sociale et critique des systèmes politiques, institutionnels et sociaux. Elle a donc deux buts : forger un idéal social en renversant les défauts de la société réelle et inspirer l'avènement d'une cité idéale en critiquant cette société réelle de laquelle elle émerge. C'est pour cette raison qu'elle entretient des rapports complexes avec les discours politiques, philosophiques, romanesques et historiques de son époque et que l'on y retrouve toujours « comme un air de famille ». Il ne faut donc pas détacher l'utopie de son contexte social d'émergence, puisque « considérer à part cette représentation, la critiquer en tant que représentation serait oublier qu'elle forme un amalgame avec l'action concomitante ». Il faut admettre que Fénelon a excellé en cette matière puisqu'on lui a maintes fois reproché d'avoir élaboré une satire du gouvernement louis-quatorzien, ce qu'il s'est bien défendu d'avoir fait. Pourtant, la lecture attentive de la *Lettre à Louis XIV* montre rétrospectivement que le discours du *Télémaque* porte les traces de la critique adressée au roi, ce qui fait ressortir une certaine dose de critique. On comprendra Fénelon de ne pas avoir souscrit à la satire, mais bien à la critique, puisqu'il ne voulait ridiculiser le roi comme le fait souvent la satire, mais bien donner à voir comment le gouvernement allait à l'encontre des volontés de Dieu en s'inscrivant dans des pratiques relevant du péché. C'est donc dans un dix-septième siècle raisonné et droit que l'utopie se présente comme une manifestation de la raison humaine. Fénelon ne se retrouve pas souvent aux rangs des utopistes, puisqu'il ne représente pas Salente comme un espace géométrique tant dans son architecture que dans sa pensée. On le classe plutôt avec Cyrano de Bergerac, c'est-à-dire bien loin des rigidités de l'utopie formelle telle celle de More. Toutefois, il faut considérer davantage la prédominance de la cité idéale chez Fénelon que celle d'une stricte utopie. Car on retrouve davantage dans cette cité idéale une volonté de réformer une société réelle qui ne répond pas aux volontés d'un peuple ou de Dieu. Voilà comment le *Télémaque* doit limiter la représentation de Salente dans un espace social et un ensemble de discours existants ou sous-entendus. L'ouvrage de Fénelon ne peut y échapper, surtout qu'il entretient des visées pédagogiques pour le Dauphin, lesquelles sont avant tout politiques et morales.

Ces visées pédagogiques forment une des limites importantes de la représentation de la cité idéale telle que présentée par Fénelon. L'éducation du duc de Bourgogne se fait par un enseignement qui doit combiner la théorie politique à la compétence morale afin que le Dauphin puisse acquérir tant un caractère chrétien que des capacités intellectuelles aptes à le conduire sur le trône. Le *Télémaque*, qui fut composé à cette fin, comme les *Fables* et *Les dialogues des morts*, vise cette forme d'éducation, en plus de fournir des compétences littéraires et la connaissance des poètes grecs, en vue de former un roi qui soit juste et équitable, posé et réfléchi, intelligent et cultivé, et possédant un bon jugement moral. Afin de former un tel roi, il faut que les théories politiques transmises ne soient ni au-delà ni en deçà d'un idéal gouvernemental bien défini. C'est pour cette raison que nombre des idées exprimées dans le *Télémaque* de Fénelon, entre autres par le personnage de Mentor, formateur de Télémaque et enveloppe humaine de Minerve (chez Homère ce fut Athéna), sont directement tirées de ses propres écrits (la *Lettre à Louis XIV*) ou reprises ultérieurement (les *Plans du gouvernement*). Aussi, à plusieurs reprises, surtout dans la constitution de la nouvelle Salente, sont annoncées les mesures prises par l'ordonnance du commerce de 1673. Fénelon s'impose donc des limites dans la représentation de la cité idéale en fixant les points d'ancrage de celle-ci dans le réel, que ce réel soit passé, présent ou à venir. Nous comprendrons qu'une certaine dose de réalisme est nécessaire à l'élaboration de son ouvrage, et il doit y avoir assez de concordances et de similitudes entre le monde imaginaire et le monde réel pour permettre, chez le duc de Bourgogne, une mise en contexte réelle des événements de la fiction, laquelle lui permettra de faire le pont entre ce qu'il apprend et ce qu'il devra mettre en pratique. C'est cette mise en contexte qui rendra compte de ses acquisitions, puisque la fiction utopique, dans ce cas précis, vise des applications réelles et non fantasmagoriques ou littéraires. En ce sens, la pédagogie impose ses limites et prédispose Fénelon à ne pas outrepasser ces limites nécessaires au rattachement des deux univers. Le duc de Bourgogne doit s'identifier au personnage de Télémaque et considérer tous les propos de Mentor, qui sont en fait les paroles de Fénelon.

Jusqu'ici, les limites de l'écriture Fénelonienne sont donc de trois types. Nous avons vu comment le *Télémaque* s'impose une limite en rapport avec sa filiation antique et que, par cette filiation même, on le circonscrit dans l'étroitesse des genres narratifs. Nous avons ensuite constaté qu'il y a une limite contextuelle sociale qui, elle, s'impose par les points d'ancrage de l'utopie dans un réel donné, soit celui de la France absolutiste sous le règne du Roi-Soleil. Ensuite, nous avons abordé la question de la limite pédagogique qui, reliée au contexte social, se doit de respecter l'idéal d'une éducation princière par rapport aux principes mêmes d'un enseignement moral chrétien et d'un développement des aptitudes politiques et intellectuelles. Tout cela, encore, dans la mesure où le *Télémaque* s'inscrit, en quelque sorte, dans la droite ligne des visées pédagogiques des Miroirs des Princes.

Limites de la structure dans la représentation de la cité idéale

La cité de Salente, dans le *Télémaque* de Fénelon, se présente à la fois comme la représentation d'une cité idéale, mais aussi comme un système de structures dont les éléments ne représentent que la vertu du monde, cette vérité que voulait transmettre Fénelon précepteur au duc de Bourgogne. Nous verrons ici deux types de limites qui viennent circonscire cette représentation. L'une de ces limites est formelle et concerne une certaine logique du discours par rapports à l'espace et l'autre est davantage préoccupée par le contenu même du *Télémaque* en établissant les limites de la vie idéale à Salente.

Alors que les alliés viennent de quitter Salente, escortés par Télémaque, Mentor et le roi Idoménée font le tour de la cité. Mentor propose alors des solutions aux problèmes courants de celle-ci. C'est dans ces propos que s'installe la dimension que certains qualifient d'utopique. Il semble y avoir dans la visite même une corrélation

entre les lieux visités et les sujets discutés, comme si le premier présuait inévitablement le second, limitant les débordements thématiques et circonscrivant certains sujets autour d'un même lieu. Tout d'abord, les deux hommes visitent le port. C'est à cet endroit que Mentor propose de nouvelles façons de gérer le commerce, lesquelles sont basées sur la liberté des échanges entre les nations, telle que décrite chez les Phéniciens au livre troisième du même ouvrage. Une bonne partie des idées ici exprimées est d'ailleurs tirée de l'ordonnance du commerce de 1673. Le port étant l'espace des entrées et sorties de la cité, tant des individus que des produits, il est tout à fait approprié qu'il soit, dans la structure même du texte, le lieu de prédilection pour traiter du commerce. Point névralgique des échanges, il est l'endroit par excellence pour y tenir un discours sur ceux-ci, ce que font le roi et le sage. Fénelon reprendra, lors des *Plans du gouvernement*, certaines des idées déjà présentées dans cette partie du *Télémaque*, comme la sévérité d'une comptabilité régulière :

Télémaque

Il établit des magistrats à qui les marchands rendoient compte de leurs effets, de leurs profits, de leur dépense et de leurs entreprises⁵.

Plans du gouvernement

Bureau de commerçant, que les état-généraux et particuliers, aussi bien que le conseil du roi, consultent sur toutes les dispositions générales⁶.

Après la visite du port, Mentor et Idoménée s'attardent aux différentes boutiques de la cité, ainsi qu'aux endroits publics. Les boutiques, qui sont en droite ligne reliées au port par la circulation des produits et marchandises, sont le lieu de plusieurs sujets de discussions. Tout d'abord sont échangés des propos quant aux vêtements et textiles, lesquels, dans la perspective d'une utopie, servent à la distinction des rangs par la couleur, sans toutefois tomber dans le clivage tyrannique des classes. La mode y est impossible, ce qui restreint l'idée d'un individualisme. Ensuite est abordée la question de la nourriture et, sous le même principe que l'habillement, sont exposées les règles qui devraient représenter, dans la façon d'apprêter les plats, la vertu du roi et de son peuple. Viennent ensuite les questions d'ordre artistique telles la musique, l'architecture, la peinture et la sculpture. Fénelon, parlant à travers Mentor, propose que soient retranchés les arts futiles et superflus, ainsi que tous les objets non nécessaires, lesquels ne sont que mollesse et oisiveté. Dans ses *Plans du gouvernement*, il parle d'une modération : «modération dans les meubles, équipages, habits, tables» (Fénelon, p.192). À partir de ce sujet, toujours pendant la visites des boutiques, les deux hommes glissent vers la question de la représentation de la richesse. Selon Mentor, tout affichage de l'aisance devrait être retranché, comme c'était aussi le cas à propos des vêtements, de la nourriture et des arts.

Quittant les boutiques, les deux hommes visitent bientôt les arsenaux et magasins où, évidemment, sont abordées les questions relatives à la guerre et aux armes. Bien peu de temps est consacré ici à ces questions, surtout qu'elles sont plus amplement reprises au dix-septième livre, lors du retour de Télémaque. En général, on sollicite les gens à être prêts à la guerre et à soutenir les autres nations, sans toutefois entrer en guerre soi-même. Une fois encore, les *Plans du gouvernement* éclairent le propos : « éviter bataille en couvrant nos places, laissant même perdre les petites⁷ ».

Finalement, ils terminent leur discussion dans les champs. Là est évidemment abordée la question de l'agriculture, mais aussi celles de la propagation de l'espèce et du travail. Les sujets traités suivent la même séquence que celle trouvée de la *Lettre à Louis XIV* : « La culture des terres est presque abandonnée, les villes et la campagne se dépeuplent; tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers⁸ ». Mentor y élabore un plan qui fera en sorte que chaque homme aura son lot de terre sans être distrait par les arts superflus ou les richesses d'autrui, et ne cherchera ainsi qu'à vivre en paix au royaume de Salente.

Ainsi, on constate que dans la structure même du discours de Mentor il existe des limites. Elles font en sorte qu'un sujet ne déborde pas sur un autre et que chacun des sujets est relié à un lieu bien précis. C'est la logique même de l'utopie que d'être rectiligne, géométrique et structurée dans son aspect formel. On constate aussi que cette structure et les idées qu'elle contient ne sont pas nouvelles au *Télémaque* puisqu'on en retrouve la trace dans la *Lettre à Louis XIV* et que les *Plans du gouvernement* reprendront une bonne partie des idées ici exprimées.

Représentation des richesses et du roi

Il faut avant tout spécifier que Mentor donne à Idoménée le conseil qui selon lui est à la base de toute bonne société : « [j]e ne connois qu'un seul moyen pour rendre votre peuple modeste dans sa dépense, c'est que vous lui en donniez vous-même l'exemple⁹ ». Dans cette perspective, il faut donc que tout changement social, politique, architectural ou artistique soit représenté d'abord et avant tout par le roi, ce dernier étant le représentant premier que le changement est bel et bien advenu jusqu'aux confins de la cité. Car il faut le mentionner, les règles de Salente ne satisfont pas le seul besoin du roi, mais celui des habitants avant tout. C'est donc au roi de se plier à la cité et non le contraire.

En ce qui concerne les ornements architecturaux, Mentor « défendit très sévèrement la multitude superflue et la magnificence des logements¹⁰ ». Les ornements superflus seront récupérés pour embellir des parties plus médiocres de la cité. Tous les objets domestiques inutiles sont aussi proscrits par Mentor puisqu'ils sont des richesses trompeuses qui appauvrissent la population et que celle-ci s'enrichit véritablement à mesure qu'elle a le courage de s'en dépouiller. Dans Les *Plans du gouvernement*, Fénelon écrit que l'on « corrompt par ce luxe

les mœurs de toute la nation [et que] ce luxe est plus pernicieux que le profit des modes n'est utile¹¹ ». Dans la *Lettre à Louis XIV*, Fénelon spécifie au roi qu'on l'a « élevé jusqu'au ciel, pour avoir effacé, disait-on, la grandeur de tous vos prédécesseurs ensemble, c'est-à-dire, pour avoir appauvri la France entière, afin d'introduire à la cour un luxe monstrueux et incurable¹² ». Il faut voir en ces mesures prises par Mentor les idées mêmes de Fénelon sur les politiques gouvernementales et sociales. Tout le discours du *Télémaque* est traversé par le refus de la mollesse et de l'oisiveté, par le retranchement des arts futiles et superflus. Dans sa *Lettre à l'Académie*, Fénelon traite du sujet en parlant d'Homère : « Homère n'a-t-il pas dépeint avec grâce l'île de Calypso, et les jardins d'Alcinoüs, sans y mettre ni marbre ni dorure?¹³ ». Il semble que ces richesses soient les sources mêmes du dépérissement d'un peuple, puisqu'elles « corrompent les plus beaux naturels¹⁴ ». D'ailleurs, lorsqu'il fait passer Télémaque par l'île de Calypso, il y conserve les traits du paysage dépeints par Homère : « une apparence de simplicité rustique, tout ce qui peut charmer les yeux. On n'y voyait ni or, ni argent, ni marbre, ni colonnes, ni tableaux, ni statues¹⁵ ». Fénelon écrit dans son livre qu'il faut mettre « l'honneur à fuir les délices et les richesses [et] que l'injustice, le mensonge, l'ingratitude et la mollesse passent pour des vices infâmes¹⁶ ». À tout moment, dans le *Télémaque*, Mentor transmet ces idées et valeurs à son jeune protégé, comme Fénelon le faisait avec l'héritier de trône. Car il ne faut pas oublier qu'une bonne partie de l'œuvre de Fénelon visait à former un roi.

Fénelon disait que le roi idéal serait un être malléable et intelligent, équitable et modéré, qui accepterait de se réformer lorsqu'il reconnaîtrait la vertu. C'est par ce principe qu'il tente de transformer Idoménée qui écoute sagement les conseils de Mentor pour bâtir une nouvelle Salente. Fénelon écrit d'ailleurs au onzième livre de son *Télémaque* que le roi doit être « au-dessus de toute passion et de tout intérêt¹⁷ », ce qu'Idoménée représente comme idéal royal, alors qu'il reproche à Louis XIV son goût pour « la hauteur, et l'attention à [son] seul intérêt¹⁸ ». C'est pour cette raison, entre autres, que les malheurs d'Idoménée exprimés au onzième livre sont en partie la reprise des malheurs de Louis XIV, lesquels sont aussi exprimés dans la lettre anonyme. Tout autant pouvons nous voir en Pygmalion, au troisième livre, un portrait de la déchéance de Louis XIV :

Voilà un homme qui n'a cherché qu'à se rendre heureux : il a cru y parvenir par les richesses et par une autorité absolue; il possède tout ce qu'il peut désirer; et cependant il est misérable par ses richesses et par son autorité même¹⁹.

Conclusion

En terminant, il est important de souligner un texte anonyme qui résume très bien le travail de Fénelon dans son *Télémaque*. Il s'agit d'un poème dont la première strophe se lit ainsi :

Ce n'est pas un Roman frivole
Qu'on offre ici, lecteur, à ton oisiveté;
Une savante parabole
Va faire à ton esprit luire la vérité²⁰.

On retrouve dans cet extrait une opposition importante du *Télémaque*, à savoir l'oisiveté qu'on oppose à la vérité. Dans son préceptorat, Fénelon voulait donner à voir une vérité qui visait à enrayer cette mollesse à laquelle il s'oppose. C'est par une certaine utopie ou cité idéale, entre autres, que Fénelon a cru parvenir à son but, puisqu'elle présente une société meilleure à laquelle la société réelle est comparée par le lecteur, soit ici le Dauphin. La fin du onzième livre montre très clairement, par analogie, comment la relation entre Mentor et Télémaque est une représentation de la relation entre Fénelon et le Dauphin. Il ne suffit que d'y remplacer les noms pour en découvrir le niveau métatextuel :

Minerve, sous la figure de Mentor, établissait ainsi dans Salente toutes les meilleures lois et les plus utiles maximes de gouvernement, moins pour faire fleurir le royaume d'Idoménée que pour montrer à Télémaque, quand il reviendrait, un exemple sensible de ce qu'un sage gouvernement peut faire pour rendre les peuples heureux et pour donner à un bon roi une gloire durable²¹.

Si plusieurs des ouvrages recensant les utopies ne tiennent pas compte du *Télémaque* de Fénelon, c'est sans doute que son écriture n'est pas tant utopique que ses idées et sa vie. Lors de l'affaire du quiétisme, Bossuet a reproché à l'archevêque de s'accrocher ainsi à un mysticisme utopique. D'ailleurs, Fénelon lui-même ne semble pas croire à l'existence de la perfection sociale : « Je ne crains pas de dire que les anciens les plus parfaits ont des imperfections : l'humanité n'a permis en aucun temps d'atteindre à une perfection absolue²² ». Ainsi le *Télémaque* est-il justifié d'être traité à part de l'utopie, puisqu'il n'est en fait que la représentation des espoirs d'un archevêque mis en place dans l'esprit et le cœur d'un Dauphin. L'utopie est littérature, mais le *Télémaque* entretient trop de liens avec la réalité pour qu'il puisse à ce point appartenir à une tradition typiquement utopique.

Bibliographie

DE LA MOTHE-FÉNELON, François de Salignac, *Les aventures de Télémaque*, tome I, Paris, Hachette, 1927[1824 - Éditions de Versailles], 379 pages.
DE LA MOTHE-FÉNELON, François de Salignac, *Les aventures de Télémaque*, tome II, Paris, Hachette, 1927[1824 - Éditions de Versailles], 556 pages.
DE LA MOTHE-FÉNELON, François de Salignac, *Lettre à l'Académie*, Paris, Hatier, 1947[1714], 88 pages.
DE LA MOTHE-FÉNELON, François de Salignac, *Lettre à Louis XIV*, Rezé, Séquences, « L'Ire du Temps », 1994, 18 pages.

DE LA MOTHE-FÉNELON, François de Salignac, *Plans du gouvernement in Œuvres de Fénelon, Archevêque de Cambrai*, tome V, Paris, Lefèvre Éditeur, 1858[1711], 13 pages.

DES GRANGES, Ch.-M., *Histoire illustrée de la littérature française*, Paris, Hatier, 1916, 955 pages.

FIORATO, Adelin Charles (dir.), *La cite heureuse*, Paris, Quai Voltaire, « La République des Lettres », 1992, 316 pages.

HAILLANT, Marguerite, *Culture et imagination dans les œuvres de Fénelon « ad usum delphini »*, Paris, Les belles lettres, « Collection d'histoire et de littérature françaises », 1983, 518 pages.

KAPP, Volker, *Télémaque de Fénelon. La signification d'une œuvre littéraire à la fin du siècle classique*, Paris, Jean-Michel Place, 1982, 259 pages.

LAPOUGE, Gilles, *Utopie et civilisation*, Paris, Flammarion, « Champs », 1978, 319 pages.

MANUEL, Frank E. et Fritzie P. (eds.), *French Utopias*, New York, The Free Press, 1966, 426 pages.

MOREAU, Pierre-François, *Le récit utopique. Droit naturel et roman de l'État*, Paris, PUF, « Pratiques théoriques », 1982, 142 pages.

MUCCHIELLI, Roger, *Le mythe de la cité idéale*, Paris, PUF, « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1960, 322 pages.

RUYER, Raymond, *L'utopie et les Utopies*, Paris, PUF, « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1950, 293 pages.

SERVIER, Jean, *Histoire de l'utopie*, Paris, Gallimard, « Idées », 1967, 378 pages.

-
1. Frank E. Manuel et Fritzie P. Manuel (eds.), *French Utopias*, New York, The Free Press, 1966, p. 69.
 2. Volker Kapp, *Télémaque de Fénelon. La signification d'une œuvre littéraire à la fin du siècle classique*, Paris, Jean-Michel Place, 1982, p. 202.
 3. Pierre-François Moreau, *Le récit utopique. Droit naturel et roman de l'État*, Paris, PUF, « Pratiques théoriques », 1982, p. 101.
 4. Roger Mucchielli, *Le mythe de la cité idéale*, Paris, PUF, « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1960, p. 89. [L'auteur cite lui-même Les deux sources de la morale et de la religion de Bergson]
 5. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Les aventures de Télémaque*, tome II, Paris, Hachette, « Les grands écrivains de la France », 1927[1824 - selon l'édition de Versailles], p. 87.
 6. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Plans du gouvernement in Œuvres de Fénelon, Archevêque de Cambrai*, tome V, Paris, Lefèvre Éditeur, 1858[1711], p. 202.
 7. *Idem.*, p. 190.
 8. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Lettre à Louis XIV*, Rezé, Séquences, « L'Ire du Temps », 1994, p. 43.
 9. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Les aventures de Télémaque*, tome II, Paris, Hachette, 1927, p. 91.
 10. *Idem.*, p. 105.
 11. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Plans du gouvernement in Œuvres de Fénelon, Archevêque de Cambrai*, tome V, Paris, Lefèvre Éditeur, 1858[1711], p. 202.
 12. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Lettre à Louis XIV*, Rezé, Séquences, « L'Ire du Temps », 1994, p. 37.
 13. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Lettre à l'Académie*, Paris, Hatier, 1947[1714], p. 78.
 14. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Les aventures de Télémaque*, tome II, Paris, Hachette, 1927, p. 188.
 15. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Les aventures de Télémaque*, tome I, Paris, Hachette, 1927, p. 11.
 16. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Les aventures de Télémaque*, tome II, Paris, Hachette, 1927, p. 188.
 17. *Idem.*, p. 141.
 18. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Lettre à Louis XIV*, Rezé, Séquences, « L'Ire du Temps », 1994, p. 36.
 19. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Les aventures de Télémaque*, tome I, Paris, Hachette, 1927, p. 105.
 20. Marguerite Haillant, *Culture et imagination dans les œuvres de Fénelon « ad usum delphini »*, Paris, Les belles lettres, « Collection d'histoire et de littérature françaises », 1983, page 465.
 21. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Les aventures de Télémaque*, tome II, Paris, Hachette, 1927, p. 193.
 22. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Lettre à l'Académie*, Paris, Hatier, 1947[1714], p. 71.